

**CONSEIL COMMUNAL  
GLAND**

## **Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 13 décembre 2012**

Présidence: M. Michael ROHRER

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

vu le préavis municipal N° 37 relatif au projet de budget pour l'exercice 2013;

ouï le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### **décide**

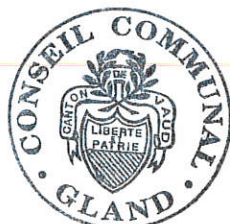
- I. - d'accepter l'amendement, rubrique 720.3515.80, réduisant de Fr. 195'253.- les charges et ramenant l'excédent de charges à Fr. 1'048'889.-;
- II. – d'accepter le projet de budget amendé de l'exercice 2013, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent de charges de Fr. 1'048'889.-

*Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.*

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer



La secrétaire:

Mireille Tacheron